



DEGIVRANT EN AEROSOL POUR VEHICULE

AEROGEL AUTO

PROPRIETES

AEROGEL AUTO est un aérosol qui dégivre instantanément toute surface recouverte de glace, neige ou givre.

AEROGEL AUTO est aussi bien CURATIF que PREVENTIF (avant que le givre soit arrivé)

AEROGEL AUTO Assure une action de protection qui réduit considérablement l'adhérence du givre

AEROGEL AUTO facilite ainsi l'enlèvement de la couche de neige ou de glace.

AEROGEL AUTO est un dégivrant de sécurité, il agit sur tout support sans risque d'altération, qu'il s'agisse de métaux, chromes, aluminium, peintures, bois, vernis, caoutchoucs (notamment joints de portières),

ABS...

AEROGEL AUTO est un protecteur, il forme à l'intérieur de ces mécanismes, une pellicule adhérente évitant tout grippage.

CARACTERISTIQUES

Composition : solution alcoolique

Aspect : liquide clair, vert

Densité : 0,875 à 20 °C

Volume net : 400 ml

DOMAINES D'APPLICATIONS

Particulièrement adapté pour :

Collectivités Bâtiments Transports

S'utilise sur vitrages, vérandas, pare-brise de véhicules légers ou poids lourds, phares, projecteurs ...

Permet de débloquer rapidement les serrures, cadenas, charnières, articulations soudées par le gel.

MODE D'EMPLOI

Pulvériser sur toutes les parties à dégivrer, traiter de haut en bas, puis laisser agir.

Informations complémentaires : se référer à la fiche de données de sécurité

PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.



FMDS - 7 RUE DE LA NAUE 86170 NEUVILLE DE POITOU - tél : 09 73 50 03 30
contact@fnds.fr - www.fnds.fr